



**D** Parking sous la mairie de Sauvagnon

1h00 2h15

10,700 km

10 m



GPS (WGS84-UTM)  
30T4808878(N)-711588(O)

Balisage

- A ne pas manquer**
- Panorama sur les Pyrénées
  - La cascade de Sauvagnon
  - Le Luy de Béarn
  - La digue du barrage écrêteur de crues

## Le Luy de Béarn, rivière capricieuse

Le Luy de Béarn, qui prend sa source à Andoins et rejoint le Luy de France pour former le Luy avant de confluer dans l'Adour est ici un modeste cours d'eau. Cependant, en juin 1988 et en mai 1993, il cause de nombreux dégâts lors de crues mémorables. Suite à ces inondations, deux études réalisées en 1993 et 1998 ont préconisé la réalisation de bassins de rétention. La Communauté de communes du Luy de Béarn a ensuite construit 4 principaux bassins écrêteurs, dont le bassin du Luy de Béarn à Montardon d'une capacité de 570 000 m<sup>3</sup>, destinés à contenir temporairement les eaux exceptionnelles.



**C**ette balade à faire en vélo ou à pied permet de rejoindre, en suivant le Luy de Béarn, Sauvagnon, Serres-Csateet et Montardon. En poursuivant un peu vous pourrez aussi atteindre l'espace naturel protégé de la forêt domaniale de Bastard et Pau. Cet itinéraire paisible, aménagé le long des rives d'une jolie rivière, invite à flâner mais aussi à un mode de déplacement doux, gage de moins de pollution et plus de convivialité.



**D** Revenir à la rue principale et l'emprunter à droite en descendant sur 100m. Avant la maison de retraite **1 30T4808786(N)-711567(O)** partir à gauche dans une rue puis en face sur une piste qui descend fortement. Elle tourne franchement à droite, traverse une première route puis rejoint une route plus importante (rue des écoles) que l'on emprunte alors à droite. Au carrefour giratoire poursuivre en face. On atteint un croisement plus important **0h01 2 30T4808098(N)-711578(O)**. Suivre alors en face le cheminement qui longe la route à gauche. Après le pont, traverser la route et reprendre le cheminement qui rapidement part à droite et rejoint une passerelle et la cascade de Sauvagnon **0h05 3 30T4807913(N)-711372(O)**. Traverser la RD 289 et poursuivre par un cheminement aménagé à gauche de celle-ci. Après 100 m on quitte le bord de route vers la gauche, on franchit une petite passerelle après laquelle on atteint une petite route goudronnée. Partir à droite et rester sur cette route jusqu'à ce qu'elle vienne buter sur un merlon de terre. Le franchir grâce au passage aménagé pour les vélos. Franchir un petit pont puis reprendre la route tout droit. 200 m après avoir franchi le Luy de Béarn tourner à gauche (chemin Hourrègue). On rejoint la RD 834. Traverser

prudemment et rejoindre en face un cheminement aménagé sur les berges du Luy de Béarn que l'on suit. Peu après une passerelle en bois traverser une route et poursuivre en face, toujours le long de la rivière, derrière le collège et le stade de Serres. On traverse une route. Poursuivre encore le long du Luy. Après avoir contourné une maison **0h37 4 30T4805390(N)-713294(O)**, partir à gauche sur la route puis rapidement à droite, à nouveau le long du Luy sur un cheminement aménagé. Après une barrière et une petite montée on traverse à nouveau une route. Prendre à gauche puis à droite pour reprendre le chemin aménagé le long de la rivière. Il se termine sur une piste, au pied du barrage écrêteur de crues **0h50 5 30T4804247(N)-715014(O)**. Partir à droite. Après 400 m la piste se termine. Partir en face, sous un chêne, sur un cheminement aménagé le long du champ. Après un double virage et la traversée d'un ruisseau il reprend toujours entre deux champs jusqu'à l'entrée de la forêt de Bastard. Franchir un ponceau et une chicane bois **1h00 6 30T4803360(N)-714296(O)** et partir immédiatement à gauche sur le chemin forestier. On rejoint la route goudronnée que l'on emprunte maintenant tout droit sur 1 km pour rejoindre la sortie de la forêt et le parking du Zénith.